

## Qu'est-ce qu'une grammaire?

Christophe Benzitoun
Maître de conférences en Linguistique
Université de Lorraine

**Victor Dame**: Christophe Benzitoun, vous êtes maître de conférences en linguistique. J'aurais voulu aborder avec vous un sujet souvent douloureux pour grand nombre de français: la grammaire. On pense souvent qu'une grammaire est un ouvrage de référence, contenant l'ensemble des règles de fonctionnement d'une langue. Est-ce vraiment le cas?

Christophe Benzitoun: Comme la plupart des mots dans les langues, le mot grammaire a plusieurs sens. L'un de ces sens renvoie effectivement à un ouvrage qui répertorie un ensemble de règles dans les langues, mais ce n'est pas le seul sens qu'il peut avoir. De plus, dans un manuel de grammaire, on trouve essentiellement des règles normatives. Donc, quelqu'un qui s'intéresse à l'usage normatif de la langue, qui ne voudra pas faire d'usage fautif, va consulter une grammaire pour savoir si la tournure qu'il emploie est la tournure normative ou pas. Dans une grammaire du français notamment, vous allez trouver des règles liées à l'usage de l'orthographe correcte et des règles d'accord, par exemple, en genre et en nombre entre un adjectif et un nom. Par contre, ce que l'on ne va pas trouver, c'est l'ensemble des règles d'usage dans une langue: les règles autres que normatives. Par ailleurs, dans les grammaires, il y a des discussions sur ce qu'on considère comme étant normatif ou pas. Toutes les grammaires ne sont pas forcément d'accord sur le fait qu'une tournure donnée est ou non normative.

VD : Vous avez dit que l'ensemble des règles ne figure pas dans une grammaire. En quoi consistent ces règles absentes ?

CB: Ce qui se passe, c'est que les enfants maîtrisent un certain nombre de règles avant l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, donc avant l'apprentissage de règles de type normatif. Par exemple, on n'enseigne pas à un enfant le fait qu'il doive dire "une tarte" et pas "tarte une", ou "une très grande maison" et pas "très une grande maison". L'enfant connaît déjà ces règles-là, ainsi, on ne les trouvera pas dans des grammaires.

En plus de ce sens de "règles normatives", le mot *grammaire* a aussi le sens de "ensemble des règles utilisées dans une langue donnée", ce que l'on appelle, en sciences du langage, le "système linguistique". Donc, du côté des cours de grammaire, on enseigne uniquement la "grammaire" au sens de "règles normatives". Et, du côté des sciences du langage, on enseigne principalement la "grammaire" au sens de "l'ensemble des règles d'usage de la langue".

En plus de cela, l'ambiguïté autour du mot *grammaire* existe aussi pour le mot *français*. Par exemple, quand on dit à quelqu'un qu'il ne sait pas parler français ou qu'il n'emploie pas des tournures françaises, alors qu'il est francophone, c'est uniquement parce qu'il n'emploie pas un français normatif. Ainsi, l'ambiguïté existe à la fois du côté du mot *grammaire* et du côté de la tournure *langue française*. Donc une langue est un ensemble de règles normatives et de règles non-normatives, et, en plus, chaque locuteur va utiliser la langue de manière différente.

VD : Il n'existe donc pas un seul français homogène?

CB: Voilà. D'ailleurs, il n'existe pas vraiment de langue vivante qui soit totalement homogène. Toutes les langues sont hétérogènes. Il existe ce que l'on appelle, en sciences du langage, des "phénomènes de variations". Par exemple, si on prend une langue comme le français, on peut dire "Donne moi-le" ou "Donne-le-moi", les deux sont possibles, mais l'un sera jugé comme plus normatif que l'autre. On observe la même chose au niveau des interrogations. En français, on peut dire "Tu pars quand?" ou "Quand pars-tu?". Les deux seront possibles, mais une tournure sera jugée comme étant normative, et l'autre comme étant non-normative. Par exemple, en fonction de son âge, un locuteur de 15 ans ou de 30 ans ne s'exprimera pas de la même manière, il n'utilisera pas les mêmes règles. De même en fonction de sa région d'appartenance, il y aura des variations géographiques : on ne parle pas exactement le même français à Marseille et à Lille.

En résumé, ce qu'on va appeler une grammaire, c'est, d'un côté un ouvrage dans lequel on va trouver essentiellement des règles normatives, et de l'autre un répertoire de règles possibles dans une langue donnée, que ce soit des règles normatives ou pas. Et, en sciences du langage, on s'intéresse justement à l'ensemble des règles, qu'elles soient de nature normative ou pas. En ce sens-là, c'est assez différent de ce qu'on voit dans les cours de grammaire ou de français, au collège, à l'école primaire, ou au lycée.

